



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 avril 2026

N° 2026.00016

OBJET : **Composition des Conseils d'Ecole**

DELIBERATION APPROUVEE PAR	28 Voix pour	Voix contre	A l'unanimité
	6 Abstentions	Non-participation au vote	

L'An deux mille vingt-six le 9 avril à 19 heures 30, le Conseil municipal, dûment convoqué le 2 avril 2026, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Yann DUBOSC.

Présents :

M. Yann DUBOSC, Mme Régine BORIES, M. Marc NOUGAYROL, Mme Bernadette COLIN, M. Baptiste FABRY, Mme Claire MARCELIN, M. Edouard LEROY, M. Xavier ELOUNDOU, Mme Nhu TRAN MINH, M. Moultabi VIN, M. Hervé GAUGUE, M. William PETERS, Mme Julie KASSEL, M. Gil FERNANDES, Mme Pierrette LEFEBVRE, M. The Vinh VO, Mme Marion COMBES, M. Luc- Noël LARCHER, Mme Sandrine FERNANDES, M. Huy LE, Mme Patricia IPARRAGUIRRE, M. Julien HODY, Mme Béatrice BIJARD, Mme Pnina MOKRI, M. Fabrice MANNI, Mme Martine DUVERNOIS, M. Farid CHAOUI, M. David LE ROUX, Mme Christelle ROSSI, M. Olivier PORTE, Mme Fatima MUANZA, Mme Valéry MICHAUX

Absentes et représentées :

- Mme Micheline THIBAUT donne pouvoir à M. William PETERS
- Mme Sylvie TORRAO donne pouvoir à M. Edouard LEROY

Absente et excusé : Mme Christine PONCELET

Secrétaire : Mme Régine BORIES

Les membres présents forment la majorité des Membres du Conseil en exercice, lesquels sont au nombre de 35.

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de l'éducation, notamment son article D. 411-1 ;

CONSIDERANT qu'il convient de désigner les membres de chaque Conseil d'école suite au renouvellement général du Conseil municipal du 22 mars 2026 ;

Se sont présentés :

Le groupe « **VIVRE BUSSY** » présente la candidature de :

GS Les Violennes : Marion COMBES

GS Jean de la Fontaine : Xavier ELOUNDOU

GS Antoine Giroust : Marc NOUGAYROL

GS Le Clos Saint-Georges : Hervé GAUGUÉ

GS Charles Perrault : Baptiste FABRY

GS Louis Braille : Maternelle : Sandrine FERNANDES

Elémentaire : Mouctabi VIN

GS Louis Guibert : Nhu TRAN MINH

GS Jules Verne : Christine PONCELET

GS George Sand : Claire MARCELIN

GS Jacques Chirac : Edouard LEROY

GS Simone Veil : William PETERS

GS Arnaud Beltrame : Julien HODY

LE CONSEIL,

VU l'exposé ;

Après avoir voté,

DECIDE :

Article 1 : de **DESIGNER** comme représentants du Conseil municipal au Conseil d'école :

Groupes scolaires	Représentant(e)s
GS Les Violennes	Marion COMBES
GS Jean de la Fontaine	Zavier ELOUNDOU
GS Antoine Giroust	Marc NOUGAYROL
GS Le Clos Saint-Georges	Hervé GAUGUÉ
GS Charles Perrault	Baptiste FABRY
GS Louis Braille	- Maternelle : Sandrine FERNANDES - Elémentaire : Mouttabi VIN
GS Louis Guibert	Nhu TRAN MINH
GS Jules Verne	Christine PONCELET
GS George Sand	Claire MARCELIN
GS Jacques Chirac	Edouard LEROY
GS Simone Veil	William PETERS
GS Arnaud Beltrame	Julien HODY

Article 2 : de **DONNER** pouvoirs au Maire pour exécuter la présente délibération.

Le Maire,

Yann DUBOSC



REÇU EN PREFECTURE

Le 16 avril 2026

VIA DOTELEC TÉLÉTRANSMISSION

99_DE-077-217700582-20260409-D0020260001610